

Le foin de Crau : premier aliment du bétail en A.O.C.

The crau hay : first cattle food in registered Trade-name

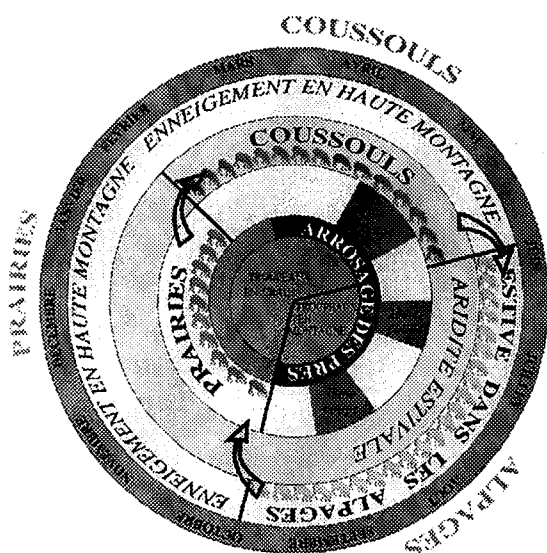
D. TRONC

COMITE DU FOIN DE CRAU. Maison des Agriculteurs, rue Léo-Lelée, 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU

LES PRAIRIES DE CRAU :

La Crau, d'une superficie de 52 000 ha, est l'ancien delta fossile de la Durance, sur laquelle on trouve 12 000 ha de prairies irriguées et 11 500 ha de « coussouls » (plaine caillouteuse à tendance steppique). Les premières prairies datent de la fin du XVI^e siècle, en même temps que la création des canaux d'irrigation et l'arrivée de l'eau de la Durance. Le Foin de Crau est le premier aliment pour bétail à obtenir une Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C.) en mai 1997.

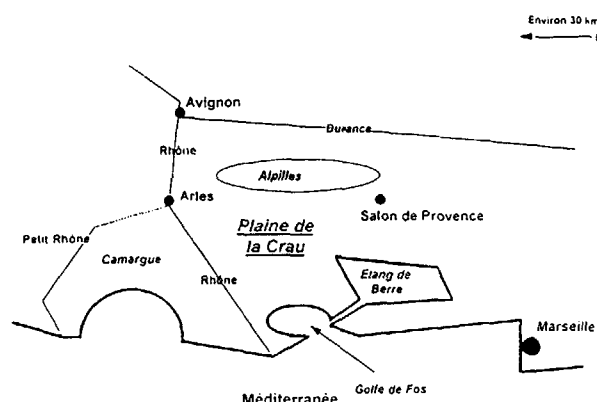
Calendrier de production : H. Van Der Vegt (DDAF 13)



Le cycle de l'herbe

UNE DEFENSE DE LA QUALITE ANCIENNE :

- 1941 : Définition géographique de l'aire de production
- 1947 : Dépôt de la marque syndicale « Foin de Crau »
- 1953 : Condamnation d'un négociant pour fraude et obtention d'une Appellation d'Origine judiciaire.
- 1977 : Dépôt de marque pour la ficelle rouge et blanche
- 1990 : Abolition de l'Appellation d'Origine judiciaire et ouverture aux A.O.C. pour les produits agro-alimentaires.
- 1992 : Demande de reconnaissance en A.O.C. Foin de Crau
- 1997 : Obtention de l'A.O.C. Foin de Crau et révision du périmètre de 1941.
- 1998 : Mise en place de l'A.O.C.



GRANDES LIGNES DU CAHIER DES CHARGES :

- **Aire d'Appellation** : Crau géographique
- **Flore caractéristique avec des espèces majoritairement présentes** : Arrhenatherum elatius, Dactylis glomerata, Trifolium pratense, Trifolium repens
- **Irrigation** : par submersion, tous les 10 jours de mars à octobre.
- **Fertilisation** : fumure phospho-potassique, la fertilisation azotée est limitée à 60 unités par hectare et par an.
- **Récolte** : date limite de récolte, durée limitée entre la fauche et le pressage.
- **Stockage** : sous un hangar, isolé du sol et des parois.
- Le foin doit être bottelé avec **une ficelle rouge et blanche** et doit être **accompagné d'un bulletin** précisant la date du chargement, le poids, un numéro d'identification et la nature de la coupe.

UN FOIN DE QUALITE :

- 3 coupes par an avec 3 compositions fourragères qui correspondent à des besoins d'élevage différents (Chevaux de course, engraissement des bovins ou production laitière bovine, ovine et caprine).
- Une situation géographique privilégiée se traduit par une qualité du foin plutôt régulière.
- Avec une production de 100 000 tonnes par an, l'approvisionnement peut se faire toute l'année.
- Le fourrage bénéficie d'une forte richesse en oligo-éléments grâce à l'irrigation par submersion avec l'eau de la Durance.
- L'équilibre floristique et sa richesse en sodium et calcium confère à ce fourrage une appétence exceptionnelle.